

Lyon, le 26 septembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon approuve la convention de renouvellement urbain pour le quartier Les Vernes à Givors

Inscrit au nouveau programme national de renouvellement urbain depuis 2019, le quartier des Vernes à Givors est un des sites classés en « quartier prioritaire de la ville ». Grâce à la dynamique partenariale autour du projet de territoire et à la mobilisation des nouveaux exécutifs communal et métropolitain, le projet présenté à l'ANRU en juin 2021 vient d'obtenir un avis favorable, après le vote en conseil métropolitain, ce lundi 26 septembre 2022.

Objectifs du programme urbain

Le quartier des Vernes, situé sur la commune de Givors, compte près de 3 300 habitants, ce qui représente 17% de la population communale. Il fait partie des projets lauréats de l'appel à projets « quartiers fertiles ».

Le programme urbain des Vernes vise à :

- conforter la vocation résidentielle du quartier ;
- améliorer les conditions de vie de ses habitants ;
- mieux intégrer le quartier à la ville tout en construisant progressivement les leviers de la mixité sociale.

Les bailleurs sociaux (Alliade Habitat et Lyon Métropole Habitat), la ville de Givors et la Métropole de Lyon sont maîtres d'ouvrage des opérations inscrites dans ce programme.

« Le projet de renouvellement urbain du quartier des Vernes est l'aboutissement d'un travail de longue haleine. Nous sommes très heureux d'avoir obtenu le soutien financier de l'ANRU, très attendu par les habitants et acteurs du quartier » explique Béatrice Vessiller, vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée au renouvellement urbain et au cadre de vie.

« Nous allons nous engager dans une réhabilitation des immeubles existants, mais aussi dans la construction de nouveaux logements. L'objectif est de désenclaver ce quartier pour l'instant trop isolé et d'améliorer la qualité de vie des habitants » complète Renaud Payre, vice-président de la Métropole de Lyon délégué à l'habitat, au logement, au logement social et à la politique de la ville.

Description du projet urbain

Le programme urbain comprend :

- la réhabilitation de 197 logements locatifs sociaux (résidence Arlequin - Alliade Habitat - et résidence Louise Michel - Lyon Métropole Habitat) ;
- la réhabilitation et restructuration de 43 logements locatifs sociaux, avec la création d'une résidence Vill'Age (Vivre en ville avec l'âge) d'une cinquantaine de logements ;
- la démolition de 192 logements locatifs sociaux (barre haute Jean Moulin - Alliade Habitat) ;
- la requalification des espaces publics de centralité ;

- la requalification des entrées de quartier, incluant la production d'une nouvelle offre d'habitat de 60 logements.

Dans le cadre de **quartiers fertiles**, la ville de Givors porte la **création d'une micro-ferme urbaine, de jardins partagés et l'aménagement d'espaces liés à l'agriculture** urbaine dans un parc cultivé.



Le coût total du projet s'élève à 27,1 M€, dont 10,3 M€ de subventions ANRU et 4,1 M€ de prêts bonifiés ANRU, dont :

- 7,9 M€ sous maîtrise d'ouvrage Métropole de Lyon
- 18,3 M€ sous maîtrise d'ouvrage bailleurs (Alliade Habitat et Lyon Métropole Habitat) ;
- 0,9 M€ sous maîtrise d'ouvrage ville de Givors.

La région Auvergne Rhône-Alpes, qui s'était engagée à financer à hauteur de 2,4 M€ la rénovation du centre commercial, risque de se retirer de l'opération. « *Ce serait un choix politique regrettable pour le projet* » conclut Béatrice Vessiller.

Calendrier

2022-2023 : concertation

4^e trimestre 2022 : démarrage des opérations de relogement

1^{er} trimestre 2025 : début des aménagements d'espaces publics

1^{er} semestre 2025 : début des travaux de réhabilitation

2026-2027 : production des premiers logements neufs

2029-2030 : livraison des derniers logements

Contacts presse

MÉTROPOLE DE LYON

Amandine MOLLIER

06 67 95 13 59

amollier@grandlyon.com